



La Laïcité française par Christian Bernard

publié le 10/09/2013 - mis à jour le 26/06/2014

Descriptif :

Exposé de Christian Bernard, professeur honoraire d'histoire-géographie, correspondant de l'Institut Européen en Sciences des Religions (IESR)

La laïcité française

Suite à la journée organisée par le Pôle civique en partenariat avec le Palais de Justice de Poitiers,



Conférence du 27 mars 2013 au palais de justice de Poitiers.

Christian Bernard nous propose son exposé sur la **laïcité française** :

 ["La Laïcité aujourd'hui, en France et ailleurs"](#) (PDF de 22.3 ko)
Les grandes idées de l'exposé de Christian Bernard

Ce dernier s'articule 2 grandes parties :

- la laïcité française est-elle menacée ?
- la laïcité française est-elle unique ?

 [La laïcité française est-elle menacée ?](#) (PDF de 88.9 ko)
Conférence sur la laïcité française - 1ère partie.

 [La laïcité française est-elle unique ?](#) (PDF de 50.6 ko)
Conférence sur la laïcité française - 2ème partie.

○ Introduction

Comme le rappelait le Président de la République François Hollande le 9 décembre 2012, lors de la remise des insignes de chevalier de la légion d'Honneur au sociologue et historien Émile Poulat, « la laïcité n'est pas un contrat, la laïcité n'est pas non plus une doctrine, elle n'est pas un dogme de plus, elle n'est pas la religion de ceux qui n'ont pas de religion. Elle est l'art du vivre-ensemble. » Or aux dires de certains ce vivre ensemble serait menacé, la laïcité bafouée ou trahie. Faut-il à nouveau corriger la loi, aller plus loin que les intentions de 1905, ou tout simplement mieux l'expliquer, voire éclaircir certains points encore flous car « l'incertitude est l'ennemie du droit ».

Plus d'un siècle après la loi de séparation de 1905, la laïcité est considérée par la grande majorité des Français comme l'une des valeurs clefs de la République. En un siècle, elle est passée de la seule inscription juridique à une présence constitutionnelle avec les IVe et Ve Républiques, et, fait encore plus marquant, cette laïcité française est désormais fortement installée dans les mentalités, dans la culture.

Si le temps n'est plus où la République craignait la concurrence de l'Eglise catholique dans le domaine public, un nouveau paysage religieux, impossible à prévoir en 1905, ne vient peut-être

pas mettre la laïcité en péril comme certains le prétendent, mais du moins, sérieusement la questionner.

Vous trouverez l'exposé de Christian Bernard dans sa totalité grâce aux liens suivants :

- ▶ ["La laïcité française, est-elle menacée ? " 1ère partie](#) 
- ▶ ["La laïcité française, est-elle unique ? " 2ème partie](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.